

#AVIGNON2016



TOUT LE PROGRAMME SUR WWW.SACD.FR



Twitter/@SACDParis
Facebook/sacd.fr
Instagram/@sacdparis

AVEC LA SACD
ET SES PARTENAIRES
SAVOUREZ LA RICHESSE
DE LA CRÉATION



ÉDITO p.03
par Jacques Fansten, président de la SACD

TRIBUNE de Pascal Rogard p.04

DOSSIER
#Avignon 2016

Les Rendez-vous SACD p.06
SACD, agitateur de création en Avignon p.08

INTERVIEW p.12
Houda Benyamina
"Il faut revaloriser la part du budget consacré au scénario"

FÊTE DES PRIX SACD p.14
Le palmarès 2016

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
Administrateurs 2016-2017 p.16
La SACD en 2015 : les chiffres clés p.18
Les chantiers prioritaires de la SACD en 2015 p.19

AGENDA p.20
Spectacles Avignon 2016

ACTION CULTURELLE p.22
Les fonds SACD

Retrouvez toutes les informations sur
www.sacd.fr



Rejoignez-nous sur
Facebook
www.facebook.com/sacd.fr

Suivez-nous sur
Twitter
[@SACDParis](https://twitter.com/SACDParis)

Faire entendre notre voix



© LN PHOTOGRAPHERS

PAR **JACQUES FANSTEN**,
PRÉSIDENT DE LA SACD

D'abord, je veux saluer le travail accompli par Sophie Deschamps, ses combats, notamment celui sur la place des femmes, et les réformes qu'elle a menées. À notre dernière assemblée générale, nous avons adopté une réforme de la promotion aux différents grades de notre société : nous avons renoncé à un critère d'argent généré, devenu inadéquat et injuste, surtout pour des auteurs du spectacle vivant, pour ne prendre en compte que le nombre d'œuvres représentées. Ainsi nombre d'auteurs pourront devenir plus rapidement sociétaires-adjoints puis sociétaires. J'espère que ce sera l'occasion pour eux de s'investir dans la vie de la SACD.

Parce que nous représentons des dizaines de milliers d'auteurs, nous avons la responsabilité de défendre leur possibilité de créer. La culture est essentielle à une société, et les créations qu'elle suscite la définissent et la consolident.

Nous entrons dans une année électorale. Longtemps, les enjeux culturels ont été au cœur des programmes des candidats, ils en ont progressivement disparu.

Pour la plupart des responsables politiques, la culture est, au mieux, la conservation du patrimoine, et la création d'œuvres nouvelles pèse de peu de poids face aux difficultés économiques. Gestion à courte vue. Tous les jours, nous constatons combien, dans les instances locales ou régionales, les investissements culturels sont devenus des variables d'ajustement face aux restrictions budgétaires.

Il nous faut convaincre ces élus qu'il est criminel pour l'avenir de ne pas entretenir ce tissu social porté par les compagnies, les troupes ou les associations, un peu partout en France. Et que, quand ils contempleront l'étendue des dégâts, il sera trop tard. Non, c'est maintenant qu'il faut agir.

Il nous faut convaincre que, dans un monde en perte de repères, la culture qui se crée et se partage est un ciment indispensable.

Plus les difficultés économiques nous écrasent, plus des économistes considèrent qu'ils détiennent la seule boussole qui vaille et réitèrent à l'envi leur croyance en une "efficacité économique" qui prouve jour après jour son inefficacité. Ils guettent le retour magique d'une croissance qu'ils ont contribué à détruire, ils ne veulent de la culture que si elle est "facteur de croissance". Affirmons que la culture est d'abord un mode d'expression et d'échange : et si pour eux ce n'est qu'une "excroissance", prenons-le pour un compliment.

Nous avons tous besoin de ces rêves d'aujourd'hui que sont les œuvres, des débats qu'elles suscitent, des utopies, des provocations. Nos émotions ou nos rires devant les propositions d'un auteur se sont-ils pas essentiels pour retrouver des références communes et faire cohabiter nos différences ?

Et en matière de télévision comme de radio, il faut cesser de confondre la notion "d'entreprise publique" avec celle de "service public". Si la première a besoin de fonds pour affronter les marchés, c'est de "fond" dont la seconde a besoin : une éthique, une responsabilité vis-à-vis de toutes les formes de création, une obligation de diversité, d'ambition, de "différence"... Sinon, pourquoi demande-t-on aux Français de payer une redevance spécifique ?

Il nous faut encore convaincre des autorités européennes, obnubilées par la "concurrence libre et non faussée", qu'au nom du marché libre et d'un modernisme de bazar, ils ont laissé prospérer les pires abus des géants d'Internet avec leurs pratiques d'optimisation fiscale et leur irresponsabilité vis à vis de créations qui font leur fortune, fragilisant ainsi ceux qui respectent les réglementations nationales. Et qu'au nom d'une apparente profusion de l'offre ils favorisent l'écrasement des diversités et l'appauvrissement de nos capacités à produire des œuvres.

Non, il ne s'agit pas là de revendications de "nantis" mais de l'intérêt général.

Il faut faire entendre notre voix. C'est notre rôle d'auteurs et notre urgence de citoyens. ■

L'auteur : objet non identifié de la politique audiovisuelle ?



© AGENCE ENGUERAND

PAR **PASCAL ROGARD**, DIRECTEUR GÉNÉRAL

À bout de souffle. Assurément, il s'agit de l'un des plus beaux films de Jean-Luc Godard avec une Jean Seberg rayonnante et un Jean-Paul Belmondo inoubliable. Mais, c'est aussi l'impression et la sensation qui nous saisissent quand on prend la peine de regarder avec objectivité certaines de nos politiques culturelles.

L'audiovisuel en est malheureusement une parfaite illustration car la grande et nouvelle réforme annoncée des décrets Tasca du soutien à la création audiovisuelle a accouché d'une souris bien mal en point. En début d'année, j'avais dénoncé une forme d'hémiplégie de la réglementation, toujours prompte à encadrer davantage la relation entre les producteurs indépendants et les diffuseurs et toujours bien silencieuse pour construire des règles protectrices des droits et des rémunérations des auteurs à l'égard des producteurs.

La signature des accords associant les organisations de producteurs et France Télévisions (décembre 2015) puis TF1 (mai 2016) ne peut que me conforter dans cette analyse d'une régulation trop complexe pour être compréhensible, trop sophistiquée pour être efficace, trop imparfaite pour être juste.

La protection de la production indépendante, aussi légitime soit-elle, est devenue l'alpha et l'oméga de la réglementation audiovisuelle. Or, elle ne peut être ni l'objectif unique ni l'orientation principale, faute de quoi le pivot de la politique audiovisuelle deviendra déséquilibré.

Sur la forme comme sur le fond, le chemin emprunté mène à une impasse.

Dans l'élaboration d'abord des nouvelles règles encadrant les chaînes dans leur politique d'investissement et de diffusion des œuvres. Comment penser que le seul face-à-face entre les chaînes et les producteurs est susceptible de créer un espace de négociation loyal et représentatif ? Comment envisager des accords équilibrés et acceptés par tous si les auteurs sont absents de ces discussions ou, au mieux, confinés sur un strapontin défoncé ?

Les auteurs ne sont pas les auxiliaires de la création et la SACD ne saurait être une chambre d'enregistrement des accords négociés et signés ailleurs. La négociation interprofessionnelle est sans nul doute une bonne manière de changer les règles et de réformer. C'est en revanche la pire des politiques quand on organise l'éviction d'une partie de ceux qui sont intéressés ou impactés par les discussions.

Sur le fond ensuite, ces accords, qui ont pour objet de redéfinir les engagements des diffuseurs dans le financement et la diffusion de la création patrimoniale, passent à côté de l'essentiel. Ce sont, dans le meilleur des cas, des rustines collées sur un système à bout

Les auteurs ne sont pas
les auxiliaires de la création.

Améliorer le cadre des relations entre auteurs et producteurs.

de souffle, faute de répondre aux enjeux à venir de la création audiovisuelle, qui ne se réduisent pas à l'indépendance de la production.

Le soutien à la diversité et le dynamisme de la création, la transformation des chaînes en groupes de médias, l'explosion d'une concurrence internationale par des grandes plateformes du Net, l'évolution des usages des téléspectateurs... Voilà quelques éléments du contexte des années à venir pour le paysage audiovisuel.

Il faudra en tenir compte pour repenser plus globalement la politique audiovisuelle, en veillant naturellement à un cadre de discussion clair et loyal et en visant deux principes essentiels qu'il ne faut pas perdre de vue : conforter et asseoir l'avenir de la création patrimoniale, qu'elle soit le fait de producteurs indépendants ou de studios intégrés ; renforcer l'attractivité des œuvres audiovisuelles patrimoniales pour ceux qui les financent, en très grande partie, les chaînes de télévision.

Cet objectif de moyen-terme ne doit pas faire oublier une urgence immédiate et une priorité : l'amélioration et l'enrichissement du cadre des relations entre auteurs et producteurs. Au peu de règles et d'engagements qui existent aujourd'hui en faveur de la partie la plus faible (c'est rarement le producteur !) doit succéder un encadrement clair, juste et moderne, gage indispensable de toute confiance.

Dans cet esprit, la transparence des redevances de comptes et des remontées de recettes aux auteurs est à l'évidence un préalable. Il est plus que temps pour les auteurs d'avoir une connaissance exacte de l'exploitation de leurs œuvres et des rémunérations qui leur sont dues, le cas échéant, sans que des producteurs ne leur opposent des problèmes d'équipement logiciel et informatique ou d'autres incapacités de pouvoir s'acquitter de ce qui est pourtant une obligation légale.

Nous avons demandé depuis plusieurs mois l'élaboration de règles acceptées par tous permettant de mettre en œuvre de manière effective des relations transparentes et équilibrées entre auteurs et producteurs. Elles concerneraient, sur le modèle de l'accord conclu il y a 5 ans dans le domaine du cinéma, autant les modalités de calcul du coût de l'œuvre et des rémunérations que les conditions de communication des informations aux auteurs.

Le travail de concertation est maintenant engagé, sous l'égide du ministère de la Culture et de la Communication dont l'implication est essentielle pour favoriser les échanges et faire émerger ce cadre protecteur que les auteurs de l'audiovisuel réclament, à juste titre, depuis trop longtemps.

Il faut plaider d'ailleurs pour une intervention plus forte et plus fréquente de la puissance publique dans l'accompagnement des négociations professionnelles. Elle apporte une expertise objective et indépendante et est en mesure de poser le cadre des discussions tout en favorisant le rapprochement des positions en exerçant son pouvoir de médiation. La grande réforme des décrets Tasca, conclue entre 2008 et 2010, est un précédent qui devrait inciter à se retourner plus souvent vers l'État : une concertation tripartite associant, du début à la fin, les auteurs, les producteurs et les diffuseurs ; une réflexion en amont alors confiée à David Kessler et Dominique Richard qui avait défini les grands principes de la réforme, fils conducteurs des discussions. Au final, des accords qui avaient pu être conclus avec l'ensemble des acteurs du paysage audiovisuel français.

C'est d'ailleurs pourquoi nous venons de solliciter l'intervention du ministère de la Culture et de la Communication dans des discussions là aussi engagées avec les organisations de producteurs audiovisuels. Le but était, entre autres, d'obtenir des avancées en matière de rémunération pour les auteurs. Trois ans de discussions de bonne foi n'ont pas permis de faire émerger un accord. On peut espérer que personne n'objectera que ce délai est encore trop court pour justifier cette forme de médiation par les pouvoirs publics !

Le monde change, le paysage audiovisuel évolue, avec des concurrences exacerbées, avec des groupes audiovisuels qui souhaitent développer des pôles de productions internes, le numérique poursuit sa marche en avant, bouleversant les usages et appelant à une exploitation renforcée des œuvres... Et dans ce monde qui change, seuls les droits et rémunérations des auteurs devraient être figés dans l'immobilité ?

Bien au contraire, le vent qui doit souffler doit être celui du renouveau. Pour tous. ■

#AVIGNON 2016

C'est parti !

Des rencontres, des débats et des partenariats toujours au programme des Rendez-vous SACD du Conservatoire d'Avignon, du 9 au 21 juillet. Sans oublier une journée de masterclass numérique avec l'humoriste Vincent Dedienne. Les services aux auteurs ne sont pas en reste avec une permanence d'accueil et d'information qui leur est réservée.

Les Rendez-vous SACD du Conservatoire du Grand Avignon

DES RENCONTRES AVEC DES CRÉATEURS

LUNDI 11 JUILLET

• Thierry Thieû Niang, *Un nous*

Guidée par Laure Adler et Valeria Bruni-Tedeschi (sous réserve), une rencontre avec le chorégraphe, son parcours, sa famille artistique, sa pluridisciplinarité, son engagement, sa sensibilité à l'art et surtout aux êtres. Thierry Thieû Niang est présent au Festival d'Avignon avec trois créations dont *Au cœur*, une création soutenue par la SACD dans le cadre de son action en faveur de l'éducation artistique.

MERCREDI 13 JUILLET

• Thierry Debroux et Jean-Marie Piemme

De la petite à la grande histoire, ces deux grands auteurs belges convoquent des fantômes du passé.

• Éric-Emmanuel Schmitt

Éric-Emmanuel Schmitt est à Avignon cet été, non seulement à travers six de ses textes qui y sont représentés mais aussi sur scène pour interpréter chaque jour Monsieur Ibrahim dans *Monsieur Ibrahim*

et les fleurs du Coran au Théâtre du Chêne Noir.

Deux rencontres proposées par la SACD Belgique.

SAMEDI 16 ET MARDI 19 JUILLET

• *Les Intrépides*

Deux dates pour la deuxième année au Conservatoire. À l'initiative de Denise Chalem, *Les Intrépides* s'expriment dans une forme libre à l'écriture audacieuse, orchestrée par les deux metteuses en scène Johanna Boyé et Victoire Berger-Perrin... toujours en dix minutes maximum chacune.

Avec : Noëlle Châtelet, Coraly Zahonero (*Grisélidis* au Petit Louvre - Chapelle des Templiers), Claire Borotra (*Marilyn intime* au Chêne Noir), Sedef Ecer (*E.Passeur.com*, dans le cadre des lectures RFI, au Jardin de la rue de Mons), Julie Villers (*Je buterais bien ma mère un dimanche* au Théâtre des Corps Saints), Isa Fleur (*La Cantatrice chaude* au Théâtre des Corps Saints), Laura Herts, Adeline Rosenstein (*Décri-s-ravage* au Théâtre des Doms) et Maïté Siwéné (*Wanamat show* à la Chapelle du Verbe Incarné).

JEUDI 21 JUILLET

• Dans la peau de Thomas Jolly : théâtre à tous les étages !

À partir de questions sur son processus de création, ses actions ancrées dans la société d'aujourd'hui, cette rencontre est l'occasion d'évoquer le parcours, les trajectoires suivies par Thomas Jolly, ainsi que son rapport au jeu, à la mise en scène, à la pédagogie.

Thomas Jolly est présent au Festival d'Avignon avec *Le ciel, la nuit et la pierre glorieuse. Chroniques du Festival d'Avignon de 1947 à... 2086*, une création soutenue par la SACD et *Le radeau de la méduse*.

Une rencontre animée par Sophie Proust, maître de conférences en arts de la scène, Université de Lille/CEAC

DES DÉBATS

DIMANCHE 10 JUILLET

• Quelle place pour les écritures musicales aujourd'hui ?

Une rencontre proposée par TOTEM(s) - pour Théâtre Opéra Texte Écriture Musicale - dispositif d'aide à l'écriture pour l'opéra ou le



théâtre musical organisé et produit par La Chartreuse-CNES (Ville-neuve Lez Avignon), en partenariat avec Roland Auzet (compagnie Act-Opus, Lyon) et avec le soutien de la SACD.

Animé par : Roland Auzet, compositeur, metteur en scène, directeur artistique de TOTEM(s) et Catherine Dan, directrice générale de TOTEM(s), avec Pascal Rogard, Directeur général de la SACD, Patrick Bloche, Président de la Commission des Affaires culturelles et de l'Éducation de l'Assemblée Nationale, Conseiller de Paris. À la Chartreuse-CNES).

DIMANCHE 10 JUILLET

• **L'égalité hommes femmes dans le spectacle vivant, enjeux et perspectives**, au Cloître Saint-Louis.

Débat autour du rapport de Cécile Hamon, commandé par le ministère de la Culture et de la Communication.

Proposé par le Syndec, le Festival d'Avignon et la SACD.

MARDI 12 JUILLET

• **L'image de la femme dans le théâtre contemporain**

Racine en faisait de grandes héroïnes, Marivaux de grandes amoureuses, Feydeau des courtisanes ou des folles. À la ville, le rôle des femmes a peu à peu changé... Mais

à la scène ? Quelle place leur accordent donc les auteurs et autrices d'aujourd'hui ?

Animé par : Alain Sachs, metteur en scène, vice-président Théâtre de la SACD. Avec : Louise Doutreligne, Victor Haïm, Virginie Lemoine, Jean-Benoît Patricot, Carole Thibaut, Matei Visniec, auteurs.

MERCREDI 13 JUILLET

• **Quand l'auteur arrive en classe... Émulation, inspiration, transformation, friction, discussion, re-création... révolution ?**

Comment l'intervention d'un auteur en classe influence son écriture, transforme la pédagogie de l'enseignant, la prise de parole en groupe et la représentation que chacun a des autres ?

Un débat proposé par la SACD, l'ANRAT, Postures.

Avec : Dominique Richard, Estelle Savasta, Sébastien Joanniez, Catherine Anne, auteurs ; Patrick Laudet, Inspecteur général de l'Éducation Nationale lettres et théâtre.

VENDREDI 15 JUILLET

• **Le spectacle vivant : toujours vivant demain ?**

La liberté de création vient d'être reconnue dans la loi. Il n'en reste pas moins que cette liberté ne peut exister et s'épanouir sans des garanties fortes sur : le maintien de

PERMANENCE SACD

Du 9 au 21 juillet, la SACD tient une permanence d'accueil et d'information pour les auteurs. Tous les jours (sauf les 10, 14 et 17 juillet) de 10h à 12h30 et de 14h à 17h, dans le Hall d'entrée du Conservatoire.

financements ambitieux de la part de l'État et des collectivités locales ; le respect de l'indépendance artistique ; la consolidation de la marge artistique dans les établissements ; le soutien aux créateurs ; un effort en faveur de la parité et de l'égalité des chances. Ces conditions sont-elles réunies ?

Animé par : Pascal Rogard, directeur général de la SACD.

Avec : Patrick Bloche, président de la Commission des affaires culturelles et de l'éducation de l'Assemblée nationale, Romaric Daurier, président délégué du Syndec et directeur du Phénix (Valenciennes), Régine Hatchondo, directrice générale de la création artistique au ministère de la Culture et de la Communication, Carole Thibaut, directrice du Centre Dramatique National de Montluçon, Raymond Yana, président d'Avignon Festival & Compagnies, Jean-Marc Roubaud, président de la Communauté d'agglomération du Grand Avignon.

Nouveau : L'empreinte digitale

Le 15 juillet, l'humoriste, auteur, acteur et à moitié ambidextre Vincent Dedienne sera le complice de la SACD sur les réseaux sociaux : sa vision du spectacle vivant, ses souvenirs, ses rencontres, en bref, son festival avec le ton qui lui est propre.

À suivre sur Twitter (@SACDParis et @VincentDedienne), Facebook (SACD) et Instagram (@SACDParis).

Événements soutenus par la SACD

AVEC FRANCE CULTURE
au Musée Calvet, en public

14 JUILLET, 20H

Version « radiophonique » de *Il se trouve que les oreilles n'ont pas de paupières* (Sujet à Vif 2014), composition musicale de Benjamin Dupé d'après le livre de Pascal Quignard *La Haine de la musique*.

Avec : Pierre Baux et Garth Knox (alto).

Réalisation : Sophie-Aude Picon

17 JUILLET, 20H

Voix d'auteurs

Soirée consacrée à une nouvelle génération d'auteurs, avec des extraits de textes lus par des comédiens de l'École régionale d'acteurs de Cannes.

Réalisation : Alexandre Plank

AVEC RFI

au Jardin de la rue de Mons
(en public)

DU 15 AU 20 JUILLET

Ca va, ça va le monde !

Un cycle de six textes contemporains issus d'Afrique, du Proche-Orient et de l'Océan Indien, par des auteur(e)s confirmé(e)s ou à découvrir, avec le plus souvent des textes inédits.

AVEC IMPATIENCE

Fondé à l'initiative d'Olivier Py et Agnès Trolly à l'Odéon-Théâtre de l'Europe, le festival Impatience est un instantané de la création théâtrale, une invitation à voyager dans l'imaginaire des compagnies et auteurs émergents.

Pour cette 8^e édition, et pour la première fois, le Festival d'Avignon propose au lauréat du Prix du jury



© LN PHOTOGRAPHERS

de venir jouer devant le public au gymnase du Lycée Saint-Joseph le 22 juillet à 18h et les 23 et 24 juillet à 15h.

La SACD soutient le festival.

Une rencontre Impatience a également lieu au Conservatoire du Grand Avignon le mercredi 20 juillet.

**TERRITOIRES
CINÉMATOGRAPHIQUES**

Dans le cadre de son action culturelle « animation », la SACD soutient *Les territoires cinématographiques*, festival de cinéma proposé par le Festival d'Avignon et le cinéma Utopia.

17 ateliers d'initiation à l'animation sont proposés pour les 7-12 ans. De 14h à 16h, au Conservatoire du Grand Avignon.

Réservation auprès du service billetterie du Festival d'Avignon.

BINÔME

à la Cour Minérale
Université d'Avignon

DU 18 AU 22 JUILLET, 17H30

Le poète et le savant : des textes issus de rencontres entre des auteurs et des scientifiques.

En partenariat avec la compagnie Les sens des mots.

Binôme organise une rencontre sur le thème *Écrire sous la contrainte* au Conservatoire du Grand Avignon le samedi 16 juillet à 17h.

.....
Et toujours !

La SACD et le Conservatoire mettent la salle des lectures à la disposition des auteurs.

.....
**Tout le programme
sur www.sacd.fr**
.....

SACD, agitateur de création en Avignon

Avec les Sujets à vif, les XS et les Intrépides, la SACD encourage plus que jamais à Avignon les rencontres entre créateurs de tous horizons, enrichissant ainsi la création internationale.

LES XS

QUOI ?

3 créations, 3 propositions, 3 formes brèves, au Jardin de la Vierge du Lycée Saint-Joseph, à la suite des Sujets à vif.

QUI ?

Une coproduction Festival d'Avignon/SACD France/SACD Belgique/Festival XS/Théâtre National de Bruxelles.

12>14 juillet à 20h30

au Jardin de la Vierge du Lycée Saint-Joseph

Axe. De l'importance du sacrifice humain au XXI^e siècle

Conception et interprétation : Thierry Hellin et Agnès Limbos

Un couple de ploutocrates décadents, accroché à ses privilèges comme la misère sur le monde, s'épuise à se maintenir debout alors que tout se décompose autour de lui. Comme la cire ou le glaçon qui, s'ils fondent, ne reprennent plus jamais leur forme initiale, le retour en arrière est impossible. Ils ont poussé le bouchon un peu loin, l'angoisse les envahit. L'axe qui les a maintenus droits, fiers et arrogants depuis des lustres ressemble de plus en plus à un carrefour giratoire. La désorientation leur fait perdre le langage. De durs, ils deviennent flasques...

Heimaten

Conception et mise en scène : Antoine Laubin

Antoine Laubin invite Axel Cornil, Thomas Depryck et Jean-Marie Piemme à questionner le terme Heimaten, pluriel de Heimat, qui signifie « patrie » ou « pays d'origine » en allemand. Les quatre auteurs belges explorent les sens de l'expression et saisissent l'occasion de confronter leurs parcours, en convoquant au plateau des ressortissants de plusieurs pays. À Avignon, deux acteurs belges jouent et dialoguent en duplex avec deux acteurs allemands. Quels liens entretenons-nous avec nos origines ? Dans quelle mesure nos langues et nos lieux nous déterminent-ils ?



Frozen, XS 2015

Les idées grises

Conception et interprétation : Bastien Dausse et François Lemoine

Les idées grises est une recherche de liberté absolue, un abandon du convenu et un éloge de l'incongru. C'est une occasion de détruire les pensées cartésiennes et de se laisser divaguer vers l'irrationnel. Bastien Dausse et François Lemoine, les deux jeunes acrobates auteurs et interprètes de la compagnie Barks, imaginent un monde affranchi des lois et des logiques du nôtre. Inventant leur propre vocabulaire pour donner leur vision du cirque dans chacune de leurs créations, cette fois ils détraquent l'espace et le temps, gommant la frontière entre réel et irréel, se jouent avec humour de la gravité et bouleversent nos repères.

LES SUJETS À VIF

QUOI ?

16 auteurs invités conjointement par le Festival d'Avignon et la SACD tentent l'aventure d'une expérience interdisciplinaire en proposant 8 spectacles inédits.

QUI ?

Une coproduction Festival d'Avignon/SACD

8>14 juillet (relâche le 11)
au Jardin de la Vierge du Lycée Saint-Joseph

PROGRAMME A / 11H

La Vie des formes

Une commande à **Renaud Herbin** et **Célia Houdart**

Que provoquent les rencontres ? Celle de Célia Houdart et Renaud Herbin les a d'emblée plongés au cœur de ce qui les trouble : la façon dont naissent les figures et les personnages des fictions qu'ils inventent. Chacun à leur manière – écrivain et marionnettiste –, les façonne dans la matière, en observe les formes et les agissements, curieux de les voir se faire et se défaire. Mais à la fois créateurs et observateurs de ces nouvelles vies, ils rappellent qu'il est avant tout question d'en éprouver la surprise et s'étonnent eux-mêmes de l'étrangeté du monde animé.

Membre fantôme

Une commande à **Erwan Keravec** et **Mickaël Phelippeau**

Erwan Keravec et Mickaël Phelippeau aiment travailler/interagir avec leurs identités pour les transformer et le point de départ de cette collaboration pourrait être ce membre fantôme, ce « ça a été ».

La cornemuse, qui se réfère à une histoire, est ici l'instrument de l'obsession et du son infini. Le corps du danseur qui a traversé un vocabulaire traditionnel, serait davantage porteur de réminiscences. Mais au-delà, la rencontre entre ces deux artistes au penchant commun pour le *kig ar farz* et les *fest-noz* permet de nourrir un déplacement et un apprentissage de l'un à l'autre. « Apprendre veut dire : regarder où il met ses doigts, mémoriser les touches qu'il enfonce comme on repère les traces d'un animal qu'on traque. » Peter Szendy

PROGRAMME B / 18H

Tâkasûtra

Une commande à **Sophie Cattani** et **Herman Diephuis**

La comédienne, metteuse en scène Sophie Cattani et le danseur chorégraphe Herman Diephuis sont contraints, par le mariage forcé qui les rapproche sur cette scène, de faire naître le désir. Renversant le problème pour mieux s'y confronter, ils décident de le placer au centre. Ils l'interrogent, ils tournent autour, le



Connais-moi toi-même,
Sujet à vif 2015

corps s'en mêle... Mais si le désir finit par apparaître, de nouvelles questions l'accompagnent... Comme il est aussi possible de mourir de plaisir, Sophie Cattani et Herman Diephuis en viennent à s'interroger sur la mort, la petite et la grande.

Les Corvidés

Une commande à **Jonathan Capdevielle** et **Laetitia Dosch**

« Quand on sait pas quoi faire... Quelqu'un devait rendre un devoir, elle savait pas quoi faire. Je lui dis : « Va à la bibliothèque, fais-toi guider, prends un livre, ouvre-le au hasard, mets ton doigt, et ça, ça va être le sujet ». Elle le fait, ça lui dit rien. Elle recommence 8 ou 10 fois... Et finalement, c'est le premier sujet qui lui parle. C'était sur les masques. Elle a fait tout un truc sur les masques des gens, l'identité, elle était inspirée. Là, le tarot il dit : « Allez au rayon théâtre/art, l'inconscient vous guidera. Faites quelque chose que Laetitia et Jonathan aiment vraiment. Si vous trouvez un argument que vous aimez tous les deux, ça va exploser. »
Le tarologue, 30 mars 2016.

18>24 juillet (relâche le 21)
au Jardin de la Vierge du Lycée Saint-Joseph

PROGRAMME C / 11H

Sisters

Une commande
à **Roser Montlló Guberna**
et **Elsa Wolliaaston**

« Arriver ensemble, prendre cet espace et le partager, convier nos fantômes, ceux qui nous poussent et qui nous portent, converser avec nos danses, nos histoires, dans les différentes langues, celles qu'on parle, celles qu'on ne parle pas, danser ces langues... »

Il est trop tôt pour un titre

Une commande à **Halory Goerger**
et **Martin Palisse**

« Disons les choses : on ne se connaît pas. On a reçu un coup de fil fin mars : il y a une cour, avec un plateau, on pourra faire un spectacle dedans. On commencera à l'écrire ensemble, mi-juin. La contrainte liée au dispositif nous plaît. Après tout, on pourrait tout à fait imaginer que ce soit statutaire, dans le spectacle vivant, d'avoir peu de temps et pas d'intention initiale. On fera de notre mieux. Comme disait Claude Rains à Humphrey Bogart dans Casablanca : "I think this is the beginning of a wonderful friendship". Ou pas. »

PROGRAMME D / 18H

Les promesses du magma

Une commande à **Casey** et **Kevin Jean**

« Nous rencontrer. Nous découvrir. Nous accepter.
Trouver du commun et défendre nos rêves et nos luttes.

Avec espoir, conviction, puissance et tendresse.

Avec nos mots, nos voix, nos histoires et nos corps.
Se rassembler et partager à la lumière du jour ce doux combat. »

Cent titres

Une commande à **Guilherme Garrido**
et **Joëlle Léandre**

Joëlle Léandre hérite à la fois de la révolution noire américaine des années 70 – enfant du free jazz, d'une musique « libérée » de la tradition écrite –, de la pensée du compositeur américain John Cage, de la musique orale et de l'écriture savante de l'Europe du XX^e siècle. Guilherme Garrido porte la liberté des jeunes créateurs issus de la danse dite contemporaine, et interroge notre compréhension du monde par son goût de l'intime, de la relation à l'autre sur scène, de l'humour et du « dérangement ». Ces deux histoires singulières s'entrecroisent pour des étincelles de feu, toujours sacrées. ■

LES INTRÉPIDES

QUOI ?

Deux dates pour la deuxième année.
À l'initiative de Denise Chalem (première vice-présidente 2015-2016 de la SACD), *Les Intrépides* s'expriment dans une forme libre à l'écriture audacieuse, orchestrée par les deux metteuses en scène Johanna Boyé et Victoire Berger-Perrin... toujours en dix minutes maximum chacune.

16 et 19 juillet à 11h30

au Conservatoire du Grand Avignon

Avec : Noëlle Châtelet, Coraly Zahonero, Claire Borotra, Sedef Ecer, Julie Villers, Isa Fleur, Laura Herts, Adeline Rosenstein et Maité Siwéné.



Les Intrépides 2016

TOTEM(s)

Né sur une idée de Roland Auzet (compositeur et metteur en scène) TOTEM(s) – pour Théâtre Opéra Texte Écriture Musicale – est un dispositif d'aide à l'écriture pour l'opéra ou le théâtre musical, organisé et produit par La Chartreuse-CNES (Villeneuve Lez Avignon), en partenariat avec Roland Auzet (compagnie Act-Opus, Lyon), avec le soutien de la SACD.

Pour sa première édition l'académie TOTEM(s) a réuni quatre compositeurs (François Meimoun, Frédéric Neyrinck, Nemanja Radivojevic, Nicolas Von Ritter-Zahony) et quatre auteurs (Sabryna Pierre, Sandrine Roche, Marion Aubert, Paul-Henry Bizon) invités à travailler ensemble (lors de deux résidences de recherche à La Chartreuse-CNES), à la conception et à la mise en espace de quatre projets d'opéra de chambre ou de théâtre musical.

Ces projets « maquettes » sont présentés au public les 8, 9 et 10 juillet pendant les Rencontres d'été de la Chartreuse-CNES, dans les Jardins du Procureur.

Houda Benyamina

“Il faut revaloriser la part du budget consacré au scénario”

La réalisatrice de *Divines*, revenue de Cannes avec la Caméra d'or et une mention spéciale au Prix SACD de la Quinzaine des réalisateurs, confirme après son discours remarqué lors de la cérémonie de clôture du festival, qu'elle entend donner de la voix pour défendre notamment la place du scénariste.

PROPOS RECUEILLIS PAR **GUILLAUME REGOURD**

Comment avez-vous reçu cette Caméra d'or ? Comme un coup de pouce donné au film, un encouragement pour la suite... ?

Comme une reconnaissance pour le travail accompli d'abord et aussi comme un gage de liberté pour la suite. Recevoir ce prix sur scène à Cannes, c'était aussi une chance de faire entendre ma voix. Je suis une artiste engagée : je mets de l'engagement dans mon art et de l'art dans mon engagement. Et j'ai pu dire qu'à Cannes, nous étions aussi à notre place, ceux qui ne sont pas du sérail, qui n'ont pas papa-maman derrière eux, qui sont issus de milieux populaires.

C'était cela le sens de ce « nous » dans votre cri sur scène : « Cannes est à nous ! » ?

Exactement. C'était une façon de dire aux gens qui regardaient la cérémonie devant leur écran, qui ne possèdent pas les codes de Cannes et de cette « aristocratie », qu'il était possible d'être là. Qu'une des leurs y était arrivée. Et en tant que réalisatrice. Parce que chez les acteurs il y a plus de diversité. Il y a depuis longtemps des figures issues de milieux populaires comme Depardieu, Dewaere...

Quel a été votre itinéraire de cinéaste non issue du sérail ?

Je suis d'abord passée par la case comédienne, pour mieux me rendre compte que j'étais faite pour être réalisatrice. J'ai ensuite commencé de manière très artisanale avec des projections mensuelles au Café de Paris de ce que j'appelle des « essais » ou des « exercices » plutôt que des courts-métrages. J'en ai fait neuf. Je savais que ça ne suffirait pas pour me faire remarquer donc j'ai monté toute seule le financement d'un court-métrage avec mon association, 1 000 Visages. J'avais un scénario un peu bancal qui n'avait pas eu le CNC mais je savais quel cinéma j'avais envie de faire. J'ai eu la chance de rencontrer Ricardo Aronovitch, chef opérateur d'Ettore Scola, Alain Resnais, Roman Polanski... Il a accepté de faire le film [NDLR : *Ma Poubelle géante*] à la Grande Borne. J'ai beaucoup appris.

Du court vous êtes passée au moyen-métrage avec *Sur la route du paradis*...

Grâce à *Ma Poubelle géante*, Marc-Benoît Créancier, mon producteur, m'a repérée. Cela a été une vraie rencontre. Monter un financement, trouver l'argent, c'est un métier et quand on fait ça, on a moins le temps de s'occuper de l'artistique. J'ai pu me concentrer sur mon scénario, le relire attentivement pour comprendre pourquoi il n'avait pas eu l'aide sélective. Je suis très dure avec moi-même et j'ai compris qu'il me fallait un accompagnement au scénario. J'ai eu la chance de travailler avec Philippe Lasry dans le cadre d'*Émergence 2* et c'est grâce à cet accompagnement que j'ai eu le CNC.

Passer au long-métrage avec *Divines*, en quoi était-ce différent ?

Il y a une plus grande responsabilité pour le réalisateur. Il y a de l'argent en jeu, plus de personnes sont impli-



« C'était une façon de dire aux gens qu'il était possible d'être là. »

L'histoire a-t-elle beaucoup évolué à l'épreuve du tournage ?

Le scénario, c'est la base. Mais il n'y a rien de pire que de ne filmer que ce qu'on a écrit. Le scénario était précis puisque Romain donne même des indications de mise en scène. Mais de mon côté j'organise plein de lectures avec les techniciens, avec les acteurs. Quand le casting a été validé, on s'est nourri de ce qu'apportaient nos comédiens pour réécrire les dialogues. Qui doivent être écrits, j'insiste là-dessus. Je ne dis pas que quelques lignes de dialogue n'ont pas été improvisées, mais quelques-unes seulement. Et puis il faut aussi se laisser surprendre par le tournage. Avec Romain, on a eu beaucoup de discussions parfois juste avant de filmer, comme l'épilogue, sur lequel nous avons eu des doutes jusqu'à la dernière minute.

Avec les distinctions cannoises, vous avez été récompensée par la profession. Avec la sortie en salles en France le 31 août et l'acquisition pour l'étranger par Netflix, le film s'apprête à rencontrer le public. C'est une autre histoire qui commence ?

La reconnaissance des pairs, je me rends compte que c'est important. Mais c'est très inconscient. Je ne fais pas des films pour aller à Cannes. Je fais un cinéma d'auteur populaire. Je veux toucher un maximum de gens, les plus divers possibles, dans un maximum d'endroits. Lors des avant-premières, la réception a été plutôt bonne. Nous avons eu des standing ovations dans des salles où, m'a-t-on dit, ce n'était pas arrivé depuis des années. Donc je n'ai pas peur. Mais je n'attends rien, comme ça, je ne serai pas déçue. ■

DR

quées. Et pour que le spectateur s'intéresse au film pendant 1h45, il faut que l'histoire soit suffisamment riche.

Comment avez-vous travaillé avec votre co-scénariste Romain Compingt ?

C'est mon producteur qui nous a fait nous rencontrer. Et ensuite on ne s'est pas quittés pendant trois ans. Trois ans de travail commun sur *Divines*, dans le respect, à l'ancienne, à la manière de Sautet et son scénariste. Romain a été impliqué jusque dans le montage. Nous cherchions tous les deux la vérité, comme des *sparing partners*. C'est fou quand on arrive à ça en termes de collaboration artistique... Et d'ailleurs on va retravailler ensemble. Sans Romain, je n'aurais jamais eu un scénario de cette qualité. C'est sérieux la dramaturgie ! C'est 10-15 ans de pratique pour maîtriser ses codes : le rythme, le sous-texte... Et plus qu'une technique, c'est aussi une question de sensibilité. Or, on est à 2,5 % du budget du film consacré au scénario. Il faut que ce soit revalorisé. Quand j'ai commencé à travailler avec Romain, j'avais quelque chose qui se situait entre une continuité et une V1 du scénario. Je lui ai dit que quand tout serait terminé, nous referions un point ensemble pour qu'il fasse une estimation de sa part.

Repères

.....

1980 : naissance à Viry-Chatillon

2006 : création de l'association 1000 Visages

2008 : court-métrage *Ma poubelle géante*

2011 : moyen-métrage *Sur la route du paradis*

2016 : premier long-métrage *Divines*, Caméra d'Or et mention au Prix SACD de la Quinzaine des réalisateurs à Cannes

.....

Le palmarès 2016

Grand Prix : William Forsythe

Prix Théâtre : Jacques Gamblin

Prix Nouveau Talent Théâtre : Andréa Bescond

Prix de la Mise en Scène : Brigitte Jaques-Wajeman

Prix de la Traduction et/ou Adaptation :

Jean-Michel Déprats

Prix Humour/One Man Show : Alex Lutz

Prix Nouveau Talent Humour/One Man Show :

Blanche Gardin

Prix Cinéma : Emmanuelle Bercot

Prix Nouveau Talent Cinéma : Frédéric Tellier

Prix Suzanne Bianchetti : Camille Cottin

*(récompense une jeune comédienne débutant
une carrière cinématographique prometteuse)*

Prix Télévision : Hervé Hadmar/Marc Herpoux

Prix Nouveau Talent Télévision : Nader T. Homayoun

Prix Animation : Christian Desmares, Franck Ekinci,
Benjamin Legrand et Jacques Tardi

Prix Nouveau Talent Animation : Émile Bravo,
Timothée de Fombelle, Paul Leluc, Guillaume Mautalent,
Delphine Maury, Sébastien Oursel, Alain Serluppous
et Olivier Vinuesa

Prix Création Interactive : Simon Bouisson

Prix Cirque : Nikolaus Holz

Prix des Arts de la Rue : Diane Bonnot, Laurence Cools,
Lula Hugot, Charlotte Saliou et Claire Vergos

Prix Radio : Charline Vanhoenacker et Alex Vizorek

Prix Nouveau Talent Radio : Benjamin Abitan

Prix Musique : Marie-Jeanne Serero

Prix Nouveau Talent Musique : Benjamin Dupé

Prix Chorégraphie : Lia Rodrigues

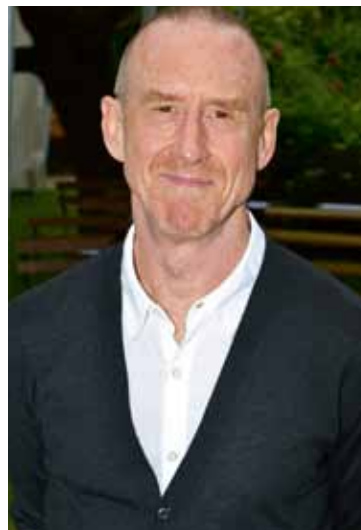
Prix Nouveau Talent Chorégraphie : Sandra Iché

Prix Européen : Thomas Ostermeier

Médailles Beaumarchais : Michèle Braconnier, Cécile
Farkas Morad Kertobi, Gérard Sibelle, Henri Weber
*(honnorent des personnalités qui ont œuvré
pour les auteurs et pour la création)*



Les lauréats 2016



William Forsythe



Emmanuelle Bercot



Charline Vanhoenacker



Benjamin Dupé



Frédéric Tellier



Jacques Gamblin



Andréa Bescond



Laurence Cools , Diane Bonnot, Lula Hugot



Constance Dollé et Philippe Harel



Davy Chou



Sophie Deschamps et Micky Sébastien



Nathan Miller



Blanche Gardin



Alex Lutz



Alex Vizorek, Hippolyte Girardot et Juliette Arnaud

Administrateurs 2016-2017

Jacques Fansten a été élu à la présidence de la Société. 8 nouveaux administrateurs ont été élus au Conseil d'administration et 3 à la Commission de contrôle du budget pour un mandat de trois ans lors de l'Assemblée générale du 16 juin 2016. Consultez les biographies sur www.sacd.fr

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'administration décide et définit la politique de la Société, conjointement avec le(la) président(e) et le directeur général (Article 21 des statuts). Chaque membre est élu pour une durée de trois ans lors de l'Assemblée générale. Le (la) président(e) est élu(e) pour une année par le nouveau Conseil d'administration.

Font leur entrée au Conseil :

Brigitte Bladou, Brigitte Buc, Caroline Huppert, Corinne Klomp, Blandine Péliissier, Éric Rondeaux, Alain Stern et Catherine Verhelst.

Président



Jacques Fansten
(télévision)

Première vice-présidente



Denise Chalem
(théâtre)

Vice-présidents



Philippe Hersant
(musique)



Laurent Lévy
(télévision)



Alain Sachs
(mise en scène)



Bertrand Tavernier
(cinéma)



Marie-Pierre Thomas
(télévision)

Administrateurs délégués



Stéphanie Aubin
(danse)



Frédéric Fort
(arts de la rue)



Sophie Loubière
(radio)



Stéphane Piera
(création interactive)



Jean-Philippe Robin
(animation)



Éric Rondeaux*
(animation)



Jérôme Thomas
(cirque)

Administrateurs



Jean Becker
(cinéma)



Brigitte Bladou*
(théâtre)



Brigitte Buc*
(théâtre)



Sylvie Coquart-Morel
(télévision)



Luc Dionne
(président du comité canadien)



Caroline Huppert*
(télévision)



Corinne Klomp*
(théâtre)



Gérard Krawczyk
(cinéma)



Pascal Lainé
(télévision)



Christine Laurent
(cinéma)



Jean-Louis Lorenzi
(télévision)



Christine Miller
(télévision)



Blandine Péliissier*
(théâtre)



Inès Rabadàn
(présidente du comité belge)



Alain Stern*
(télévision)



Catherine Verhelst*
(musique)

LA COMMISSION DE CONTRÔLE DU BUDGET

Elle se réunit chaque mois pour suivre avec l'administration de la SACD, l'exécution du budget annuel de la Société, sur l'adoption duquel elle est préalablement consultée. Elle présente chaque année un rapport à l'Assemblée générale.

Font leur entrée dans la Commission :
Philippe Alkemade, François Luciani
et Pierre-Yves Pruvost.

Président



Christophe Botti
(spectacle vivant)

Vice-présidente



Sandrine Ray
(audiovisuel)

Rapporteur



François Luciani*
(audiovisuel)

Vice-rapporteur



Philippe Alkemade*
(spectacle vivant)

Commissaires



Charli Beléteau
(audiovisuel)



Pascal Kané
(audiovisuel)



Charlotte Paillieux
(audiovisuel)



Pierre-Yves Pruvost*
(spectacle vivant)



Marc Rivière
(audiovisuel)

LA COMMISSION DU DROIT DE LA COMMUNICATION

Cette commission spéciale, qui se réunit chaque trimestre, peut être saisie par tout associé auquel est opposé un refus de communication des documents visés aux articles 35-3 et 35-4 des statuts. Ses avis motivés sont notifiés à l'associé demandeur. Elle présente un rapport de son activité à chaque assemblée.

Président



André Grall
(audiovisuel)

Commissaires



Raphaëlle Farman
(spectacle vivant)



Lou Jeunet
(audiovisuel)



Dominique Lefebvre
(spectacle vivant)



Edouardo Manet
(spectacle vivant)

LES COMMISSIONS ET DÉLÉGATIONS

Commission d'action sociale

Brigitte Bladou, Pascal Lainé
et Christine Miller

Déléguées aux Prix

Brigitte Buc et Christine Laurent

Délégués à l'humour

Sophie Loubière, Gérard Krawczyk
et Charles Nemes

**Directeur
général**



Pascal Rogard

**Secrétaire
général**



Patrick Raude

DÉLÉGUÉ AUX AFFAIRES JURIDIQUES



Georges Werler

Georges Werler,
Délégué aux affaires
juridiques, est nommé
directement par le Conseil
d'administration pour cette
mission spécifique.

La SACD en 2015 : les chiffres clés

LES AUTEURS

58 539 associés
1 533 nouveaux adhérents
4 098 sociétaires adjoints
 dont 518 nouveaux sociétaires adjoints
6 157 sociétaires
 dont 335 nouveaux sociétaires

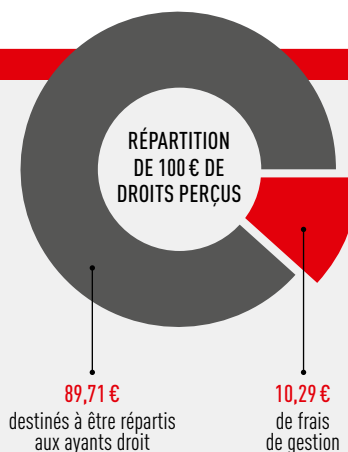
21 599 auteurs vivants membres de la SACD ont bénéficié d'au moins une répartition en 2015 (+4,05% par rapport à 2014).

LA PERCEPTION / LA RÉPARTITION

222 millions d'euros perçus en 2015
 (+2,4% par rapport à 2014)
 Cette hausse des perceptions est due à la progression conjointe des deux répertoires : 1,8% de hausse pour l'audiovisuel et 4,2% de hausse pour le spectacle vivant.

En 2015, la SACD a réparti 224 M€, soit une forte progression (8,4%) par rapport à 2014, grâce à un important travail mené pour accroître le rythme des répartitions et réduire considérablement les droits en suspens, notamment dans le secteur audiovisuel.

Pour la première fois, les répartitions dépassent le montant pourtant élevé des perceptions effectuées pendant l'année.



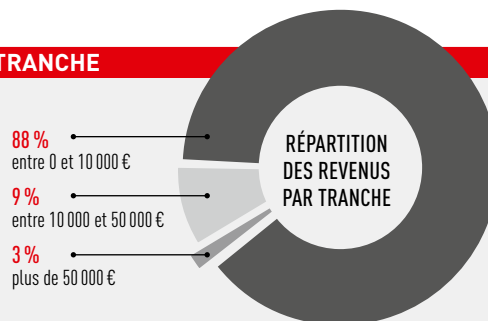
L'ACTION SOCIALE

Actions de solidarité directes :
 344 000 € (67 soutiens accordés)
Solidarité (âge/maladie) de la Fondation Paul Milliet :
 75 000 € (18 soutiens accordés)
Assistance sociale :
 232 personnes reçues
Allocations complémentaires aux retraités :
 3,37 M€

LA RÉPARTITION DES REVENUS PAR TRANCHE

88% des auteurs rémunérés ont perçu moins de 10 000 € annuels de droits d'auteurs en 2015 (contre 87,9% en 2014)

83% des auteurs ont touché moins de 5 000 € annuels (81,2% en 2014)



L'ACTION CULTURELLE

- **Budget global :** 4,9 M€
- **Affectations légales** (art. L312-9 du CPI) : 3,9 M€
- **Affectations volontaires :** 1 M€

Après les régularisations importantes de copie privée encaissées en 2013 – qui avaient généré sur 2014 une forte augmentation des ressources allouées à l'action culturelle – le niveau des encaissements enregistrés en 2014 a nettement baissé (32%), ce qui explique le recul des montants affectés sur 2015 et le retour à un niveau plus courant des ressources concernées.

PARTENARIATS :

310 partenariats en 2015 (+10% par rapport à 2014) dont :
 130 pour le spectacle vivant
 72 pour l'audiovisuel
 6 partenariats « trans-répertoires »
 102 au titre des fonds d'aide à la création **dont :**

Fonds Humour / One man show	9 aides	Fonds Théâtre	13 aides
Fonds de création lyrique	16 aides	Écrire pour la rue	6 aides
Fonds Musique de scène	11 aides	Auteurs d'Espaces	9 aides
Fonds de traduction	9 aides	Processus cirque	8 aides
Fonds Web séries	21 aides		

Les chantiers prioritaires de la SACD en 2015

En 2015 la SACD a poursuivi son travail de pédagogie et de conviction, en France et en Europe, pour faire avancer la compréhension des problématiques des auteurs et plus globalement du monde culturel.

LES DROITS DES AUTEURS, UN COMBAT PERMANENT

Une fois encore, c'est de l'Europe qu'est venu le risque d'une remise en cause large et profonde du droit d'auteur. Le travail de l'eurodéputée pirate, Julia Reda, portait des propositions visant notamment à étendre le champ des exceptions au droit d'auteur, non rémunérées, et à fragiliser le financement, territoire par territoire, de la création audiovisuelle et cinématographique. La mobilisation des créateurs, qu'a initiée et accompagnée la SACD, en lien avec la SAA et les Coalitions européennes pour la diversité culturelle, a porté ses fruits avec l'adoption d'un rapport parlementaire, débarrassé des propositions les plus dangereuses et l'amorce d'un dialogue constructif avec la Commission européenne. En France la SACD a soutenu les initiatives visant à assécher le financement des plateformes profitant de la contrefaçon commerciale et est intervenue lors de la concertation organisée sur le projet de loi numérique pour éviter un démantèlement du droit d'auteur.

UNE NOUVELLE AMBITION POUR LE FINANCEMENT ET LA DIFFUSION DES ŒUVRES

Sous l'impulsion de la SACD, des mesures positives ont pu être

prises par les pouvoirs publics : réforme du compte de soutien à l'animation dans le sens d'une meilleure aide aux projets d'œuvres originales, défense du fléchage des soutiens financiers vers la création originale en langue française lors de la réforme du crédit d'impôt cinéma et audiovisuel. Pour l'audiovisuel, c'est vers la consolidation des moyens de France télévisions et des obligations d'investissement des chaînes dans la fiction, l'animation, le cinéma et le spectacle vivant que la SACD a porté son action. Pour le spectacle vivant, elle a insisté auprès de l'État comme des collectivités locales pour maintenir les engagements financiers en faveur des compagnies et des auteurs et au profit de la création.

L'obligation d'exploitation suivie des œuvres audiovisuelles et cinématographiques est désormais inscrite dans la loi par les parlementaires, rendant les œuvres plus facilement accessibles, notamment sur les plateformes numériques. Enfin, la SACD a milité en faveur d'une réforme de la chronologie des médias aujourd'hui trop rigide pour assurer une bonne exploitation des films.

UNE JUSTE RÉMUNÉRATION DES AUTEURS

Dans un monde numérique marqué par la complexité de la gestion

des droits et par la présence d'opérateurs puissants, le rassemblement des auteurs dans le cadre de la gestion collective est une force pour négocier de bonnes conditions de rémunération. La SACD défend également les auteurs dans leurs relations avec les producteurs et a obtenu des mesures permettant de renforcer la transparence des redditions de comptes des films pour les auteurs, désormais transcrite dans la loi sur la création. Dans le spectacle vivant, la demande, formulée depuis des années, de créer un observatoire du spectacle vivant trouve une traduction, là encore dans la loi création.

UN ENGAGEMENT FORT AU SERVICE DE L'INTÉRÊT GÉNÉRAL ET DE LA CULTURE

La Culture pour tous. C'est dans cet esprit que la SACD a initié et accompagne toujours, en lien avec l'association la Culture avec la copie privée, l'opération *Un artiste à l'école*. Elle s'est également engagée depuis de nombreuses années dans ce combat pour la parité entre les femmes et les hommes. Aux côtés de la brochure *Où sont les femmes ?* qui en est à sa 4^e édition, la SACD a multiplié les initiatives auprès du ministère de la Culture et de la Communication, du CSA, du CNC et des parlementaires. ■

ARTS DE LA RUE

Auteurs d'Espaces

Dans le cadre des festivals d'Aurillac, Chalon dans la Rue et La rue est à Amiens

La SACD soutient depuis 2006 la manifestation Auteurs d'Espaces en partenariat avec un collectif de festivals de scènes nationales, de théâtres conventionnés et d'associations culturelles. Cette manifestation a pour objectif de présenter une sélection de spectacles d'auteurs « arts de la rue », textuels ou non textuels, fixes ou déambulants, qui affirment clairement leur raison d'être dans l'espace public et dont l'écriture spécifique se distingue de fait du théâtre dans la rue. Les spectacles sont sélectionnés au terme d'un appel à projets. 9 œuvres originales ont été choisies cette année dont 3 projets mêlant écriture

pour l'espace public et création interactive. Les compagnies lauréates bénéficient d'une aide à l'écriture et à la création et sont programmées au moins deux fois dans l'un des trois festivals partenaires de cette édition. Les directeurs de ces trois structures faisaient partie du jury aux côtés d'artistes/auteurs de l'espace public. Pour la première fois cette année, la région Aquitaine/Limousin/Poitou-Charentes accompagne le dispositif de diffusion. Elle apporte des moyens complémentaires pour permettre la présentation dans trois festivals du territoire Aquitaine Limousin Poitou-Charentes de deux projets lauréats 2016.



FESTIVAL LA RUE EST À AMIENS

- *Douter de mes propres appuis*, de Manuel Marcos, Collectif La Méandre (diffusion dans le Festival *Les Expressifs* à Poitiers)
 - *Polis / Opus 1 : Les paradis artificiels*, d'Arnaud Troalic, Cie Akté
- Du 17 au 19 juin. www.laruestaamiens.com



FESTIVAL CHALON DANS LA RUE À CHALON-SUR-SAÔNE

- *Entr(EUX)*, d'Emeline Guillaud, Cie Malaxe
 - *Proust*, de Fabien Lartigue et Gabriella Cserhati, GK/Mezzanine Spectacles
 - *Fossil*, de Benoît Canteteau, Groupe Fluo
- La SACD organise une rencontre avec les auteurs et les compagnies présentes le 23/07
- Du 20 au 24 juillet. www.chalondanslarue.com



FESTIVAL INTERNATIONAL DE THÉÂTRE DE RUE À AURILLAC

- *150 morts sans guerre* (provisoire), d'Anne Corté, Cie Roure
 - *In Paradise*, de Jean-Antoine Bigot et Anne Le Batard, Cie Ex Nihilo (diffusion dans le festival *Coup de Chauffe* à Cognac et le festival *Fest'Arts* à Libourne)
 - *Trouble*, de Ben Farey, Collectif Tricyclique Dol
 - *Rivages*, de Lucie Corouge, Abigaël Lordon, Maël Palu, Arnaud Poupin, Julien Rodriguez et Elsa Vanzande, Cie La Folie Kilomètre.
- Du 17 au 20 août. www.aurillac.net

FESTIVAL D'AVIGNON

JUILLET



POURQUOI ? de Michaël Hirsch et Ivan Calbérac

De la petite enfance au troisième âge, Michaël Hirsch suit le parcours d'un personnage qui s'interroge en permanence sur le monde qui l'entoure : comment trouver le sens de sa vie ? L'amour ? Le sommeil ? Et dans quel ordre ? Seul en scène, il jongle avec les mots et nous entraîne dans son univers insolite où le rire et la dérision côtoient l'imaginaire et la poésie. Soutenu par le Fonds SACD Humour.

Théâtre du Roi René
(changement de lieu),
du 7 au 30 juillet,
relâche les 12, 19, 26 juillet.



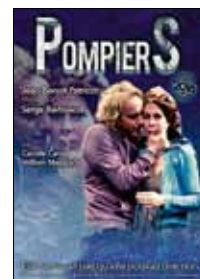
TIMELINE de Jean-Christophe Dollé

Il est 22h31. Tout le monde est là, ça devrait pouvoir commencer. Sauf que. Et si le théâtre était devenu un dinosaure dans cette société de la toute puissance virtuelle ? Après le succès de *Abilfaie Léponaix* puis de *Mangez-le si vous voulez*, deux fois nommé aux Molières en 2014, Fouic Théâtre revient poser son regard décalé sur l'absurdité du monde, en une fable rock'n'roll. Soutenu par le Fonds SACD Théâtre.

Théâtre du Girasole,
du 7 au 30 juillet.



© SIMON GOSSELIN



LA QUEUE DU MICKEY de Florence Muller et Eric Verdin

Un petit groupe de "Malheureux Anonymes" va tenter avec beaucoup de maladresse de "décrocher" du malheur. Ces drôles de personnages testent ensemble des ateliers de joie et des expériences de bien être, ils essaient d'élaborer un mode d'emploi pour être enfin heureux. Une comédie grinçante où toutes les idées sont bonnes pour soigner ses blessures, pour trouver un instant de répit, pour tenter de larguer sa mauvaise étoile et d'attraper, en dépit des montagnes russes de nos existences, la queue du Mickey. Soutenu par le Fonds SACD Théâtre.

**Théâtre des 3 soleils,
du 7 au 30 juillet,
relâche les 12, 19, 26 juillet.**

2666 de Roberto Bolano et Julien Gosselin (adaptation)

Comme une malédiction, le titre du roman de Roberto Bolano associe la promesse du troisième millénaire à celle d'une apocalypse prochaine. Prochaine ou peut-être déjà en marche, si l'on en croit le tableau que dresse l'auteur d'une Europe fatiguée et d'une Amérique corrompue... Ce spectacle a bénéficié du soutien de l'association Beaumarchais-SACD.

**La Fabrica,
les 8, 10, 12, 14 et 16 juillet.**

DARIUS de Jean-Benoît Patricot

Pour l'amour d'un fils. Claire demande à un grand parfumeur de recréer les moments forts qui ont marqué la vie de son fils unique, Darius, qui ne peut continuer à vivre sa passion des voyages que grâce à l'odorat. Paul, le parfumeur en retrait de la vie depuis la mort de sa femme, se laisse convaincre par Claire. Il part à travers le monde rechercher l'essence du parfum de lieux et de personnes que Darius a aimés. Cette aventure hors du commun va finalement peut-être l'aider lui-même à sortir de sa retraite et retourner à la vie... Ce spectacle a bénéficié du soutien de l'association Beaumarchais-SACD.

**Théâtre du Chêne noir,
du 6 au 30 juillet,
relâche les 11, 18, 25 juillet.**

JE SUIS CONTRE LA MORT de François Chaffin

Vitalité (nom commun, féminin, du latin vitalitas) : aptitude à la vie, aux mouvements. Soulevé par une musique électroinventive et un verbe baroque, *Je suis contre la mort* est un concert de mots qui mélange les énergies du théâtre et du concert pour faire feu de tout ce que nous offre le vivant. Singulier, joyeux, du chien... Par l'auteur de *Prométhée poème électrique*. Ce spectacle a bénéficié du soutien de l'association Beaumarchais-SACD.

**Théâtre des Hauts plateaux,
du 7 au 30 juillet,
relâche les 18, 27 juillet.**

ELLE de Marie-Pierre Cattino

Elle est partie en claquant la porte il y a dix ans et Elle revient voir ses parents, prétextant un reportage sur les banlieues. Pourquoi ce départ précipité ? Pourquoi ce besoin de revenir après 10 ans d'absence ? Dans ce huis-clos familial, le drame passé refait surface au détour et au-delà des mots. Se mélangent les envies de savoir et d'occulter, les envies de dire et de taire. Ce spectacle a bénéficié du soutien de l'association Beaumarchais-SACD.

**Théâtre de la Bourse
du Travail CGT,
du 7 au 30 juillet,
relâche les 11, 18, 25 juillet.**

POMPIERS de Jean-Benoît Patricot

Ces deux-là n'auraient pas dû se rencontrer. Elle s'est construite une histoire d'amour avec un beau pompier. Lui s'est amusé avec elle. Elle n'a pas su dire non... il l'a offerte aux autres. Elle doit aimer ça puisqu'elle ne dit jamais non. Mais en a-t-elle la capacité ? C'est une fille limitée. Ils disent que c'est une fille limitée. Mais, comment fait-on pour dire non si l'on a pas les mots ? Il va être jugé. Il a peur. La cité va défendre la victime ? Vraiment ? La parole d'une fille limitée contre celle d'un soldat du feu. Et c'est la fille qui gagnerait ? Un huis clos terrible et haletant. Ce spectacle a bénéficié du soutien de l'association Beaumarchais-SACD.

**Théâtre du Balcon,
du 6 au 30 juillet,
relâche les 11, 18, 25 juillet.**

Fonds SACD

Tout au long de l'année, la SACD, via son action culturelle, soutient la création au travers de fonds financés par la Copie privée.

FONDS HUMOUR / ONE-MAN-SHOW

L'humour est soutenu et encouragé par la communauté des auteurs de la SACD. Depuis 2009, la SACD a créé le Fonds SACD Humour/One-man-show destiné à soutenir les auteurs dès la première étape de création et les accompagner dans l'évolution de leur spectacle. Unique en son genre, ce fonds valorise les auteurs de l'humour et l'écriture du one-man-show. Il favorise, par l'aide attribuée à leurs producteurs, l'émergence des talents de demain, le soutien des auteurs confirmés et la diffusion des spectacles.

Dépôt des dossiers :
du 15 septembre au 15 octobre

Déposez votre dossier en ligne sur le portail des soutiens de la SACD et de l'association Beaumarchais-SACD :
<http://soutiens.beaumarchais.sacd.fr>

Magazine des auteurs N°175 • Été 2016

Directeur de la publication :
Pascal Rogard

Rédactrice en chef :
Catherine Vincent

Coordination éditoriale :
Caroline Collard

Conception graphique :
Dimaj Studio

Impression : Escourbiac (Graulhet)

Couverture :
Le Goff & Gabarra

SACD

11 bis, rue Ballu - 75442 Paris cedex 09
magazinedesauteurs@sacd.fr
Tél. : 01 40 23 44 55

Conseil d'administration 2016-2017

Président :
Jacques Fansten

Première vice-présidente :
Denise Chalem

Vice-présidents :
Philippe Hersant (musique)
Laurent Lévy (télévision)
Alain Sachs (mise en scène)
Bertrand Tavernier (cinéma)
Marie-Pierre Thomas (télévision)

Administrateurs délégués :

Stéphanie Aubin (danse)
Frédéric Fort (arts de la rue)
Sophie Loubière (radio)
Stéphane Piera (création interactive)
Jean-Philippe Robin (animation)
Éric Rondeaux (animation)
Jérôme Thomas (cirque)

Administrateurs :

Jean Becker, Brigitte Bladou,
Brigitte Buc, Sylvie Coquart-Morel,
Luc Dionne, Caroline Huppert,
Corinne Klomp, Gérard Krawczyk,
Pascal Lainé, Christine Laurent,
Jean-Louis Lorenzi, Christine Miller,
Blandine Pélissier, Inès Rabadàn,
Alain Stern et Catherine Verhelst.

JAUNE JAUNE JAUNE



Pour réaliser un Ricard Bleu, une Mauresque ou une Tomate, ajouter un trait de sirop de menthe bleue, d'orgeat ou de grenadine à la préparation d'un Ricard.

RICARD®

L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ. À CONSOMMER AVEC MODÉRATION.

UN COMBAT POUR LES CRÉATEURS

www.sacd.fr

Retrouvez toutes les informations sur

www.sacd.fr

Android®



Iphone®



Rejoignez-nous sur

Facebook

www.facebook.com/sacd.fr

Suivez-nous sur

Twitter

[@SACDParis](https://twitter.com/SACDParis)

SACD

SOCIÉTÉ DES AUTEURS ET
COMPOSITEURS DRAMATIQUES